Formation continue menant au Diplôme d'État de professeur de musique

Quimper / département Finistère
2024 - 2026

Projet pédagogique

Les attendus du Diplôme d'État de professeur de musique sont définis par un référentiel, en annexe de l'arrêté de juillet 2016. La formation permet d'atteindre un niveau de compétence élevé par rapport à l'ensemble de ces attendus, sur le plan des savoirs, des savoir-faire et surtout en termes de conscience des enjeux et d'identification des ressources.

Attendus du référentiel de certification

1. « Être engagé dans une pratique musicale »

1A. Pratiquer une ou plusieurs disciplines musicales

Maîtriser une pratique musicale
Maîtriser un répertoire représentatif de sa discipline principale
Opérer des choix musicaux et les justifier sur les plans techniques et patrimoniaux
Porter un regard critique sur sa pratique artistique
Aborder de nouveaux répertoires

1B. Développer sa culture musicale et professionnelle

Avoir des connaissances dans les domaines de la lutherie, et/ou de l'organologie, et/ou des nouvelles technologies, etc … en relation avec sa pratique artistique
Être informé de l'actualité musicale et artistique
S'exprimer sur le contexte historique, social, économique, anthropologique, de sa pratique
S'inscrire dans le monde contemporain en s'appuyant sur des références historiques
Être sensibilisé à d'autres arts et à d'autres esthétiques musicales

2. « Mettre en œuvre un projet pédagogique »

2A. Construire et organiser sa réflexion pédagogique

Connaître les textes en vigueur portant sur l'orientation et l'organisation de l'enseignement artistique initial
Rédiger son projet d'enseignement
Élaborer des outils pédagogiques (textes, supports audio, …) à partir de ces éléments en les adaptant aux différents niveaux, profils et âges
Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique

2B. Accueillir, observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves

Définir les objectifs de son enseignement et adapter les parcours en fonction des profils des élèves, de leurs progressions en situation individuelle et collective
Avoir des connaissances en sciences de l'éducation
Savoir analyser les motivations et les projets des élèves
Savoir identifier les pratiques artistiques personnelles, les aptitudes et les ressources des élèves

2C. Mener des séances d'apprentissage

Comprendre le sens musical de l'œuvre et construire une séance qui en exploite et en valorise les aspects essentiels
Organiser et utiliser l'espace en vue de favoriser la concentration, l'écoute, la communication et l'expression artistique
Connaître les données physiques et physiologiques nécessaires à la pratique instrumentale ou vocale
Alerter les élèves sur les risques physiologiques et les moyens de prévention
Formuler des propositions, des consignes
Maîtriser, utiliser et transmettre le vocabulaire technique et artistique, ainsi que des éléments de la culture ou du patrimoine
Donner des ressources pendant la séance : consignes, interventions, exemples, supports, autres situations, …
Concevoir et mettre en œuvre des activités reliant les pratiques instrumentales et vocales et la théorie
Accueillir, solliciter et exploiter les propositions des élèves
Proposer des situations favorisant la créativité et l'inventivité
Susciter et exploiter la diversité des situations pédagogiques : cours individuels, cours collectifs, pédagogie de groupe, ateliers…
Dans le cadre de cours collectifs, pratiquer une pédagogie différenciée
Aider les élèves à développer leur écoute musicale et maîtriser la progression de la formation auditive
Développer le lien entre l'écoute, l'oralité et l'écriture musicale
Susciter et entretenir la dynamique et la motivation du groupe ainsi que la valorisation de chaque élève
Susciter et exploiter les interactions au sein du groupe

2D. Donner les moyens aux élèves de s'approprier une pratique artistique exigeante

Mettre en regard les éléments techniques et l'expression artistique
Mettre son expérience d'artiste au service de sa démarche pédagogique
Conduire l'élève à développer une expression et une interprétation personnelle

2E. Évaluer et orienter dans le cadre du cursus

Définir des objectifs d'apprentissage avec les critères appropriés pour en évaluer le résultat

3. « Être acteur du projet pédagogique et artistique de l'établissement »

3A. Participer à la réalisation du projet de l'établissement

Prendre en compte le contexte social et culturel de l'établissement et de son territoire
Être force de proposition dans l'évolution du projet

3B. Travailler en équipe

(le référentiel de certification ne précise pas d'attendu pour cette activité)

3C. Communiquer

Informer les acteurs de l'établissement de son activité
Communiquer sur sa démarche pédagogique

4. « Être acteur du projet de l'établissement dans sa dimension territoriale »

4A. Développer les relations avec des publics diversifiés

Connaître et appréhender l'environnement de l'établissement (les publics et les institutions)

4B. Participer à un réseau territorial

(le référentiel de certification ne précise pas d'attendu pour cette activité)

Compléments uniquement pour la discipline Formation Musicale

FM Compléments

Connaissance de la physiologie de la voix de l'enfant
Pratique vocale personnelle notamment en s'accompagnant
Pratique d'un instrument polyphonique : accompagnement et improvisation
Pratique élémentaire de direction d'ensembles vocaux et instrumentaux
Concevoir et créer des textes pédagogiques et utiliser le répertoire pour développer ce lien

Compléments uniquement pour la discipline Direction d'ensembles vocaux

DEV.1 Organiser et conduire des répétitions

Déterminer le planning des répétitions et un plan de travail de chaque répétition
Expliciter les objectifs à atteindre
Organiser les séquences au sein d'une répétition
Déterminer et conduire la progression du groupe
Utiliser l'exemple vocal et/ou instrumental
Utiliser un instrument polyphonique
S'adapter constamment au résultat de la prestation
Mettre en jeu des modes de transmission adaptés et variés (verbal, non-verbal, gestuel, instrumental, enregistrements,)
Développer la communication verbale et son économie
Susciter et relancer l'intérêt et la concentration de l'ensemble du groupe et de chacune de ses composantes

DEV.2 Construire et gérer la dynamique du groupe

Connaître les éléments de base de la dynamique de groupe
Créer un contexte favorisant les échanges
Savoir écouter et prendre en compte les avis
Faire preuve de calme et d'assurance

DEI.1 Organiser et conduire des répétitions

Déterminer le planning des répétitions et un plan de travail de chaque répétition
Expliciter les objectifs à atteindre
Organiser les séquences au sein d'une répétition
Déterminer et conduire la progression du groupe
Utiliser l'exemple vocal et/ou instrumental
Utiliser un instrument polyphonique
S'adapter constamment au résultat de la prestation
Développer la communication verbale et son économie
Susciter et relancer l'intérêt et la concentration de l'ensemble du groupe et de chacune de ses composantes

DEI.2 Construire et gérer la dynamique du groupe

Connaître les éléments de base de la dynamique de groupe
Créer un contexte favorisant les échanges
Savoir écouter et prendre en compte les avis
Faire preuve de calme et d'assurance

Présentation des dispositifs de formation

Activités et réalisations formatives

Les dispositifs de formation sont de différentes natures et formats, selon les besoins de développement de contenu et la manière dont le formateur et l'équipe pédagogique du Pont Supérieur conçoit la séquence de formation :

- Les ateliers sont des moments de pratique collective pouvant bien sûr être nourris d'apports théoriques, ou inversement des moments de travail théorique pouvant être nourris d'expérimentations pratiques.
- Les réalisations sont le plus souvent précédées d'apports théoriques. La phase de mise en œuvre est accompagnée de différentes manières (individuelles ou collectives, ponctuellement ou tout du long….). Suivant les dispositifs, la réalisation proprement dite peut être menée individuellement ou en petit groupe. Une phase de retour sur expérience est systématiquement prévue.
- Les stages ont lieu sur le terrain, pour la plupart au sein d'établissements d'enseignement artistique spécialisé. Ils sont précédés d'une phase d'apports théoriques, le retour sur expérience étant lui individuel (rapports).
- Les séminaires sont des moments de travail théorique collectif, le plus souvent en appui sur l'expérience de chacun des participants, qui débutent par la mise en commun de contributions personnelles à la réflexion sur l'objet de travail choisi.

Les blocs d'enseignement

La maquette de cours (cf document ci-dessous), se déploie en 5 pôles d'enseignements :

- pédagogie générale : ensemble des connaissance en sciences de l'éducation et en modélisation de l'enseignement
- outils pédagogiques : outils pratiques permettant de rendre concrets les apports de pédagogie générale
- connaissance : approfondissement des domaines d'érudition
- pratique artistique : ensemble des réalisations artistiques personnelles et de groupes
- territoire : recherche et développement de sa pratique d'enseignement sur un territoire d'action

Temps de formation

Le Diplôme d'État est un diplôme de niveau 6 (ancienne typologie : niveau II), correspondant à une formation de 1 350 heures et 180 crédits (ECTS). Une évaluation de la situation spécifique de chaque personne candidate sera faite sur demande au moment de l'élaboration des devis et permettra d'établir une prévision du nombre d'heures de formation à effectuer, en fonction du parcours antérieur.
L'ensemble de la formation est réparti sur deux années scolaires, d'octobre 2024 à octobre 2026.
La formation se déroule dans les locaux du Pont Supérieur de Nantes, le lundi toute la journée (9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, une partie des vacances scolaires (entre cinq jours à chaque fois) d'octobre, de février et d'avril, et deux semaines pendant les vacances d'été (une semaine en juillet et une semaine en août).

La date de rentrée est fixée au lundi 21 octobre 2024.

Les moments de régulation de la vie du groupe, d'organisation et de bilan auront lieu ces mêmes jours et pourront décaler les horaires type.
Les stages et les réalisations en autonomie seront à effectuer en-dehors de ces temps de regroupement. Le temps de formation en présence d'intervenants doit être complété par un temps de travail personnel.

LES 5 PÔLES D'ENSEIGNEMENT

Pédagogie générale

- *Sciences de l'éducation*

Courant de pensée, postures de l'enseignant - enseignement, évaluation,…

- *Psychologie de l'enfant/de l'ado*

Repères généraux sur le développement de l'enfant et de l'ado
Adaptation et gestion des problématiques
Les mutations de l'adresse aux enfants/ados

- *Didactique et didactique de la spécialité*

Dans le cadre du tutorat
Un prof référent par année pour répondre à des problématiques liées à l'apprentissage de l'instrument

- *La réflexion d'équipe*

Les leviers pour faire avancer et structurer des organisations
L'intelligence collective au service des projets et de l'enseignement en général
Échanger, débattre

- *Musique et handicap*

Repères sur le handicap
Accueil des PSH
Adaptation de l'enseignement
Fonctionnement en équipe

Outils pédagogiques

- *Création collective avec un public d'élève*

Méthodologie de création (créer des boucles, des motifs, structurer, valoriser la parole de chacun)

- *La place du corps dans l'apprentissage :*

Module de formation O Passo (théorie, pratique et analyse de pratique)

- *Arrangement*

Outil d'arrangement et d'orchestration
Construction de flexible, de partition à géométrie variable
Arranger pour progresser

- *Percussions corporelles*

Les bases des percussions corporelles pour le quotidien du cours

- *Numérique et apprentissage* :

Les outils numériques pour augmenter la pédagogie

- *Musescore*

Utilisation "gravure"
Utilisation pédagogique pour faire composer, écrire, créer par les élèves

- *Ouvertures artistiques*

Théâtre et danse pour non initié

- *Construire ses propres outils*

Création de jeu pour favoriser la progression et la résolution de problématiques
Créer ses "méthodes"

Connaissances

- *Histoire du domaine :*

Histoire de l'enseignement artistique en france
L'EAC - Les droits culturels
Les politiques publiques de la culture depuis l'après-guerre
De quoi sommes-nous les héritiers, les incidences sur nos métiers aujourd'hui

- *Histoire des arts et de la musique (appliquée)*

Connexion entre l'Histoire, l'histoire de l'art et l'histoire de la musique (jusqu'à aujourd'hui dont musiques trad et MAA)
Repères stylistiques (notamment sur la musique du 20ème)
Liste d'oeuvres à écouter - parallèle à faire avec les domaines danse et théâtre

- *Formation musicale renforcement*

Renforcement en fonction des besoins et attentes

Pratiques artistiques

- *Réalisation personnelle :*

Projet artistique mené tout au long des deux années. En lien avec une pratique déjà existante (groupe, ensemble, solo,...)
Restitution donnée sur le lieu de son choix

- *Réalisation accompagnée/promo :*

Promo répartie en groupe et accompagnée dans la réalisation d'un set d'un vingtaine de minutes
Notion d'arrangement, d'orchestration, de création et d'appropriation de répertoire
Donner du sens à une série de pièces. Le concert doit être nourri d'un fil ou d'un propos défendu (artistiquement et philosophiquement) - raconter quelque chose de la société, d'un territoire ou d'un artiste.
A minima : une reprise, une création/composition, une pièce d'improvisation libre

- *Réalisation phonographique et filmée*

Les bases de l'enregistrement, mixage (le set de la réalisation accompagnée/promo)
Les bases de la captation et du montage vidéo

- *Réalisation assistée par ordinateur*

Ecriture d'une pièce de musique mixte (jouée par le stagiaire)
Ecriture d'une pièce pédagogique (à faire jouer par un élève du stagiaire)

- *Réalisation partagée*

Arrangement / composition pour un groupe amateur avec partie soliste par le stagiaire
Réalisation à capter (vidéo + son) lors d'un concert
Peut être menée avec des élèves, un orchestre/groupe amateur

Territoire

- *Intervention artistique en milieu scolaire*

La posture de l'enseignant artistique (enseignant, médiateur, accompagnateur)
Expérimentation sur bassin de vie du stagiaire (mener un projet en milieu scolaire en choisissant une des ces trois postures)

- *Classe orchestre et enseignement*

Repères
Organisation et fonctionnement en équipe

- *Recherche*

En lien avec le projet de recherche sur le quartier Bellevue
Comment le territoire peut modéliser des formats pédagogiques

- *Médiation*

En lien avec des programmations de territoires (Folles journées, scolaire musique-danse-théâtre)
Concevoir des ateliers d'appropriation des oeuvres en s'appuyant sur les 3 piliers
Une sortie spectacle à organiser avec ses propres élèves pour mettre en pratique

RÉPARTITION PRÉVISIONNELLE

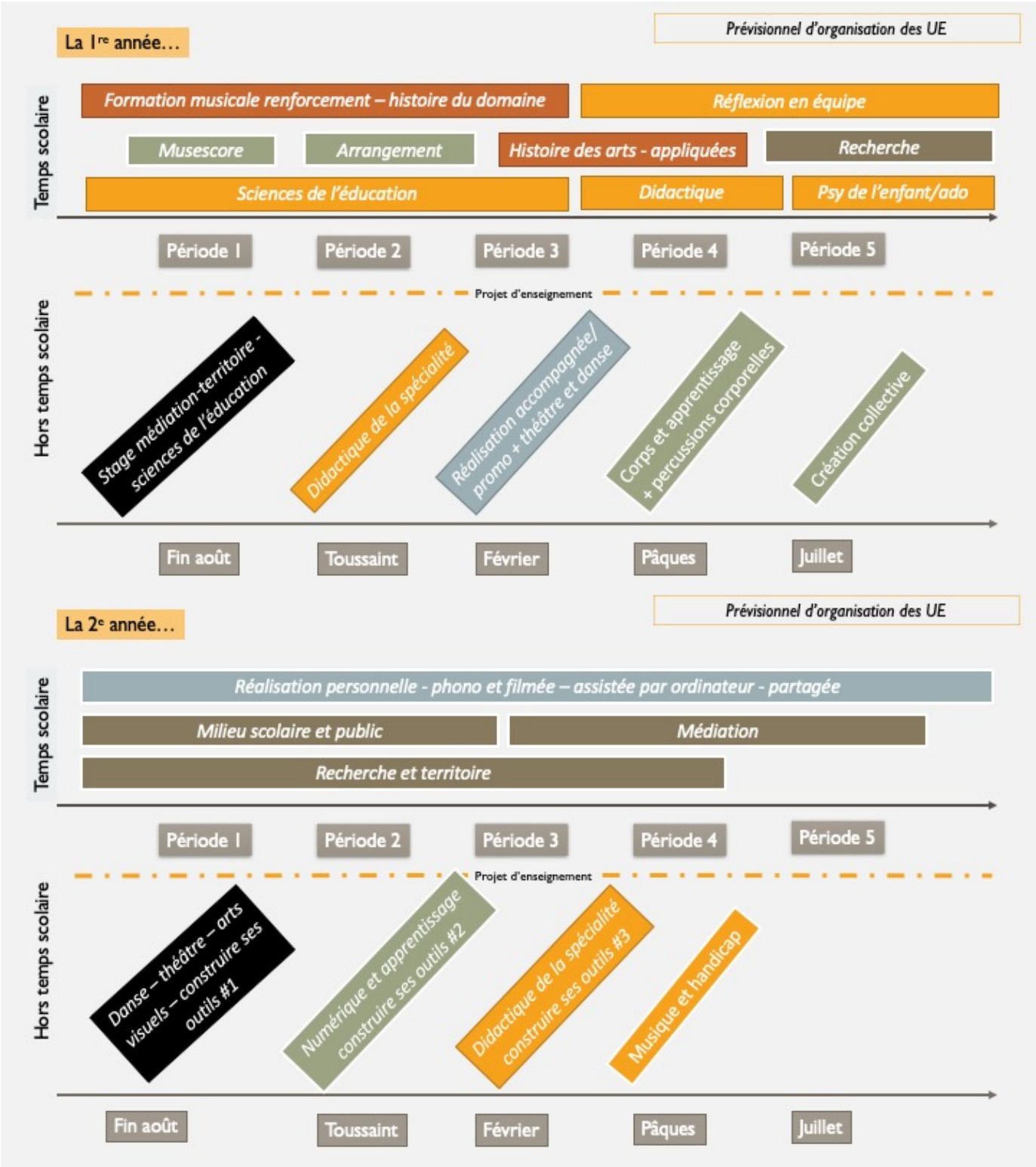

Maquette des formations menant au Diplôme d'État de professeur de musique - niveau II- Le Pont supérieur, 2023

			heures	ects
UE1	**fondamentaux de culture et de pratique musicale**			
	UE1-M1	Pratique musicale spécialisée	200	27
	UE1-M2	Réalisation artistique personnelle	75	10
	UE1-M3	Culture musicale	200	27
	UE1-M4	Réalisation artistique accompagnée	70	10
UE2	**perfectionnement artistique**			
	UE2-M1	Ateliers d'improvisation musicale	60	8
	UE2-M2	Réalisation phonographique	45	6
	UE2-M3	Réalisation assistée par ordinateur	50	7
UE3	***articulation entre les domaines artistiques et pédagogiques***			
	UE3-M1	Spécificités artistiques de l'enseignement musical	45	6
	UE3-M2	Intervention artistique en milieu scolaire	60	8
	UE3-M3	Projet d'enseignement (entretien term., jury ext.)	40	5
UE4	**fondamentaux de culture et de pratique pédagogique**			
	UE4-M1	Ateliers de pédagogie musicale	60	8
	UE4-M2	Didactique de la spécialité	40	5
	UE4-M3	Stages Observation-Pratique-Echanges	60	8
	UE4-M4	Analyse des situations didactiques	35	5
UE5	**perfectionnement pédagogique**			
	UE5-M1	Pratiques pédagogiques éloignées	70	9

	UE5-M2	Accompagnement d'un groupe de musiciens autonomes	40	5
	UE5-M3	Culture pédagogique transversale	40	5
UE6	*établissements, territoires et milieu professionnel*			
	UE6-M1	Environnement professionnel du spectacle vivant	60	8
	UE6-M2	Enquête-action sur un territoire	40	5
	UE6-M3	Article	60	8

total :	1350	180
	heures	ects

Individualisation des parcours, évaluation et obtention du Diplôme d'État

A l'issue de l'examen d'entrée, une commission composée du directeur de l'établissement ou de son représentant, ainsi que du responsable de la formation et de plusieurs intervenants examine les demandes de dispense présentées par les stagiaires. Elle fait également le point sur la situation de chacun des stagiaires et peut, au vu du parcours antérieur et/ou de diplômes déjà obtenus, décider de dispenses ou au contraire de mises à niveau.

Les aménagements de parcours pour les personnes ayant déjà obtenu un DEM, un DNOP, un DUMI (CFMI), le MuMa (Trempolino) ou un DE dans une autre discipline sont prévus de manière automatique.

Ainsi, dans le cas d'un 2e DE, seuls les dispositifs de formation suivant sont à effectuer : Réalisation phonographique, stage "Observation Pratique Echanges - spécialité", Didactique de la spécialité, Projet d'enseignement, Article, Réalisation artistique personnelle.

Dans le cas d'un DE suite à un DUMI, les dispositifs de formation suivant sont validés : Réalisation assistée par ordinateur, Intervention artistique en milieu scolaire, Réalisation artistique accompagnée, stage "Observation Pratique Echanges - enseignement musical", Réalisation artistique collaborative, Pratiques pédagogiques éloignées, Accompagnement d'un groupe de musiciens autonomes.

Dans le cas d'un DE suite au MuMa, les dispositifs de formation suivants sont validés : Réalisation assistée par ordinateur et Accompagnement d'un groupe de musiciens autonomes.

Dans le cas d'un DEM ou DNOP dans la discipline le domaine et l'option les dispositifs de formation suivants sont validés : Pratique musicale spécialisée et culture musicale.

Un module est validé quand la moyenne des notes obtenues est égale ou supérieure à 10/20. Les notes sont arrondies au dixième supérieur.

Rattrapage (sauf UE3-M3) : en cas de moyenne inférieure à 10/20, l'étudiant/stagiaire a la possibilité de demander à effectuer un travail complémentaire, dont la nature est fixée par le coordinateur du dispositif de formation concerné. Cette demande doit parvenir au directeur du département musique au plus tard un mois après la notification de la note initiale. Ce travail complémentaire est alors noté par un formateur, cette note complémentaire s'additionnant aux notes déjà obtenues dans le calcul de la moyenne.

Si, après rattrapage, la moyenne d'un module reste inférieure à 10, l'étudiant/stagiaire a la possibilité de demander à suivre à nouveau le dispositif de formation correspondant.

Dans le cas du Projet d'Enseignement, en cas de non-validation, le jury décide d'autoriser ou non la personne candidate à se représenter.

Le Diplôme d'État est acquis quand l'ensemble des modules sont validés.

Une attestation de stage et une attestation de fin de formation avec les résultats de l'évaluation seront délivrées chaque année.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur est donné à chaque stagiaire avant le début de formation. Celui-ci doit en prendre connaissance et le signer.

Centre de documentation

Un fond documentaire en lien avec les enseignements est accessible à l'ensemble des stagiaires.

Renseignements pratiques

Chargée du suivi administratif de la formation : Marie Laure Levilain mllevilain@lepontsuperieur.eu / 06 35 11 46 95
Responsable des cursus pédagogiques : Anne-Laure Guenoux alguenoux@lepontsuperieur.eu